



# CAP Maintenance de Bâtiments de Collectivités

## LE METIER

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques...)

Il peut intervenir sur :

- les structures fixes (gros oeuvre, second oeuvre),
- les structures mobiles (ouvertures, mobilier),
- les réseaux et appareillages concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité.

Il peut se voir confier des travaux de maintenance préventive : vérification, contrôle, entretien. En cas de dysfonctionnement, il est capable de localiser la panne et d'en évaluer la gravité. Il est à même de procéder aux réparations n'impliquant pas de modification technique, de remplacer un élément défectueux, de transmettre des informations à sa hiérarchie. Il doit tenir à jour les fiches d'entretien. Ce professionnel connaît les différents matériaux et matériels, les modalités de leur mise en oeuvre ou de leur installation, les causes de vieillissement et de panne. Par ailleurs, il maîtrise les techniques de contrôle

## APTITUDES NECESSAIRES

Pour découvrir nos formations des mini-stages sont organisés. Pour toutes demandes rapprochez vous de votre professeur principal



Etre issu d'une 3<sup>ème</sup> de collège ou d'une 3<sup>ème</sup> prépro ou 3<sup>ème</sup> SEGPA

Etre capable de :

- Comprendre et respecter les consignes et les règles de sécurité.
  - Organiser son travail
  - Travailler avec minutie et application.
  - Mobilité minimale dans un environnement « non ordinaire » (chantiers, ateliers ...)
  - Une certaine autonomie
  - Communiquer de manière autonome (verbal ou non verbal)
  - Se repérer dans l'espace
- Calculer une surface, un volume, une échelle....

## DEBOUCHES

- 🏠 Insertion professionnelle : agent(e) d'entretien des collectivités, factotum, personnel de l'entretien des installations du bâtiment.
- 🏠 Bac Pro Hygiène, propreté, stérilisation
- 🏠 Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- 🏠 Bac Pro TISEC, ORGO, OBM, TCI.....

La durée de formation est de 2 ans dont 12 semaines de formation en entreprise